



La CSFN vise la pleine réussite de chaque élève dans son cheminement.

La CSFN assure l'accès à des services éducatifs de qualité en français langue première.

Procès-verbal

Réunion publique des commissaires

28 MARS 2023 à 19h30

École des Trois-Soleils

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19H30 ET PRISE DES PRÉSENCES

CSFN

Audrey Mainville, Vice-présidente

Zoya Martin, commissaire

Annie Cyr-Parent, commissaire

Linda Leclerc, directrice générale

Lorraine Fontaine, coordonnatrice administrative

ABSENCE MOTIVÉE

Judy Sessua, Président

Collins Tagnigou, commissaire

PARENTS ET INVITÉS

Marie-Hélène Racine

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition 765

« Que l'ordre du jour du 28 mars 2023 soit accepté tel que présenté. »

Proposée par Annie Cyr-Parent, appuyée par Zoya Martin, adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2023

Proposition 766

« Que le procès-verbal du 24 janvier 2023 soit accepté, tel que présenté »

Proposée par Zoya Martin , appuyée par Audrey Mainville, adoptée à l'unanimité

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2023

4.1 Mise à jour sur la possibilité d'ouvrir une garderie au sein de la CSFN-mise à jour

4.2 Présentation des résultats aux sondages (fermeture d'école et service de garde)

5. RAPPORTS :

5.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Audrey Mainville Vice-présidente présente le rapport de la présidence (copie ci-jointe)

5.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Linda Leclerc présente le rapport de la direction générale (copie ci-jointe)

6. Présentation des budgets (Lorraine Fontaine)

7. Affaires nouvelles :

7.1 Étapes à prévoir d'ici l'ouverture de l'agrandissement.

7.2 Adoption du calendrier scolaire.

Proposition 767

« Que le calendrier scolaire 2023-2024 soit adopté tel que présenté en considérant que l'horaire de journée soit appelé à être modifié en fonction de l'horaire du service d'autobus et tout en respectant les minutes d'enseignement obligatoires ».

8. Varia Politiques de gouvernance

9. Dates des prochaines rencontres :

9.1 Rencontre à huis-clos : date en avril à prévoir selon l'avancement des dossiers (ÉTS)

9.2 Rencontre devant public : date en avril à prévoir selon l'avancement des dossiers (ÉTS)


Proposition 768

On propose la levée de l'assemblée.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20.15.

Proposée par Annie Cyr-Parent, adoptée à l'unanimité.


Audrey Mainville, Vice- Présidente


Linda Leclerc, Directrice générale

2 mai 2023
Date

2 mai 2023
Date